



CHALLENGE ROTAX

REGLEMENT 2015

CHALLENGE ROTAX MAX France 3MK Events
Parc d'activités des Hauts de Couëron . BP 60 . 44220 COUERON . FRANCE
Tél : (33) 02 40 38 26 20 . Fax : (33) 02 40 38 26 21
Email : aprat@sodikart.com

GENERALITES

En qualité d'importateur officiel ROTAX pour la France et afin de développer la pratique du KARTING-LOISIR et de COMPETITION, la Société Sodikart organise, via son département événement dénommé « 3MK Events », le CHALLENGE ROTAX FRANCE.

Labellisée FFSA et accréditée du N°CK2

Ce Challenge est organisé au travers d'une course unique appelé Challenge ROTAX France.

A È REGLEMENT GENERAL

Art.1 : ENGAGEMENT

L'inscription à la Finale du Challenge Rotax France se fera auprès de 3MK Events sur le site www.clubrotaxfrance.com.
L'inscription est libre.

Art. 2 : ORGANISATION

La Finale Nationale est organisée par NSK retenue pour l'organisation de la course, en collaboration avec 3MK EVENTS et sous l'égide de la FFSA.

Art. 3 : REGLEMENTATION

Le présent Règlement est spécifique au Challenge ROTAX France. A ce titre, aucun autre règlement particulier ne peut être appliqué sans un accord écrit de 3MK EVENTS et de la FFSA.

En dehors des articles et spécifications du présent Règlement, il sera appliqué au niveau Sportif et Technique le Règlement de la Coupe de Marque ROTAX France 2015 pour les catégories Rotax Max, Rotax DD2) et le règlement des catégories fédérales FFSA pour les autres catégories.

Pour l'année 2015, le Challenge ROTAX France sera « labellisé FFSA »

Art. 4 : PARTICIPANTS

Le Challenge ROTAX France est ouvert à tous les possesseurs d'une Licence Nationale Karting FFSA et/ou Internationale Grade C ou B validée 2015.

La Coupe de Marque ROTAX France autorise les participations étrangères après accord de 3MK EVENTS. Les pilotes étrangers peuvent participer aux NSK à condition de répondre aux conditions de l'article 2.3.6 du Code Sportif International.

Toutefois, ne pourront participer les pilotes possesseurs d'une Licence Internationale Grade A.

Tout pilote doit se présenter au départ des courses en conformité avec le présent règlement.

La Challenge ROTAX France 2015 propose 6 Catégories et deux sous classements :

- 1) CATEGORIE « NATIONALE » (Catégorie FFSA)
- 2) CATEGORIE « ROTAX MAX » (Catégorie Coupe de Marque Rotax France)
 - a. Sous classement ROTAX MAX MASTER
- 3) CATEGORIE « ROTAX DD2 » (Catégorie Coupe de Marque Rotax France)
 - a. Sous classement ROTAX DD2 MASTER
- 4) CATEGORIE « MINIKART » (Catégorie FFSA)
- 5) CATEGORIE « MINIME » (Catégorie FFSA)

6) CATEGORIE « CADET » (Catégorie FFSA)

Art. 5 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

Le fait de s'engager au Challenge Rotax France implique d'accepter dans son intégralité le présent règlement (Règlement Général, Technique et Sportif) et de l'appliquer.

3MKEvents se réserve le droit de refuser l'inscription ou la participation d'un pilote ne respectant pas les obligations découlant du présent Règlement (Règlement Général, Technique et Sportif), et/ou d'exclure tout pilote et/ou toute équipe n'observant pas une conduite adaptée à l'esprit du Challenge Rotax France et/ou dont l'attitude pourrait nuire à l'image du Challenge ROTAX France ou du sport Karting en général. Il est précisé à ce titre que le pilote est seul responsable de ses accompagnateurs.

Art. 6 : DROITS ET PROCEDURES D'INSCRIPTION

Challenge ROTAX France É 16 au 18 octobre 2015

Pour la Finale Nationale, le montant des droits d'inscription sont :

- 240" pour les catégories ROTAX MAX (Max Master), DD2 (DD2 Master), NATIONALE
- 200" pour les catégories MINIME, CADET
- 120" pour la catégorie MINIKART

Tout pilote qui ne sera pas inscrit 21 jours avant la date du 1^{er} jour de l'épreuve devra s'acquitter d'un surcoût d'inscription de 75" .

Les inscriptions se feront uniquement sur le site internet www.challengerotaxfrance.com et le paiement s'effectuera obligatoirement en ligne par Carte Bancaire ou par Virement Bancaire.

Clôture des inscriptions : 10 jours avant la date du 1^{er} jour de l'épreuve

Note : le nombre maximum de participants sera limité par la seule décision de 3MK Events.

Art. 8 : CALENDRIER

Calendrier en annexe.

Art. 9 : MODIFICATIONS DU REGLEMENT

3MKEvents, organisatrice du Challenge Rotax France se réserve le droit de modifier ou d'annuler un ou plusieurs articles du présent règlement (Règlement Général, Technique et Sportif) en accord avec la FFSA et/ou pour des raisons de sécurité, sur demande des officiels habilités et présents lors des épreuves.

B É SPECIFICITES TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHALLENGE ROTAX

Dans le cadre du Challenge ROTAX France, les commissaires techniques officiels de la FFSA doivent avoir l'entière maîtrise de leur mission, de l'enregistrement du matériel jusqu'aux contrôles de fin d'épreuves.

Les responsables techniques du Challenge ROTAX France, mandatés par l'organisateur de cette Coupe de Marque, seront obligatoirement présents et agiront à tous les stades des vérifications, en accord avec les commissaires techniques officiels FFSA.

Ils auront un rôle de consultant et seront chargés en particulier des interventions spécifiques à la Coupe de Marque (fourniture du règlement à jour, plombages spécifiques, matériel de contrôle adapté, etc.).

1- REGLEMENT TECHNIQUE GENERAL

Rotax Max, Rotax DD2

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement de la Coupe de Marque Rotax France 2015 (Agrément CK 2 du 15/12/14)
- Spécifications techniques respectives des moteurs Rotax Max Racing, Rotax Max Evo et Rotax DD2/DD2 Evo

Nationale

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement fédéral de la catégorie Nationale 2015 FFSA
- Spécifications techniques de la catégorie Nationale 2015 FFSA

Minikart

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement fédéral de la catégorie Minikart 2015 FFSA
- Spécifications techniques de la catégorie Minikart 2015 FFSA

Minime

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement fédéral de la catégorie Minime 2015 FFSA
- Spécifications techniques de la catégorie Minime 2015 FFSA

Cadet

Seuls les documents ci-après feront foi :

- Règlement fédéral de la catégorie Cadet 2015 FFSA
- Spécifications techniques de la catégorie Cadet 2015 FFSA

2- SPECIFICITES TECHNIQUES DE LA FINALE DU CHALLENGE ROTAX

Art 1 : PUBLICITE

Les participants s'engagent à laisser libre de toute publicité les surfaces ci-après sur les éléments de carrosserie de leurs karts :

- La surface nécessaire sur le spoiler avant, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.
- La surface nécessaire sur chaque ponton, pour y poser les autocollants d'un partenaire de l'organisation.

Art 2 : CARBURANT ET LUBRIFIANT

2.1 ROTAX MAX (Max Master) et DD2 (DD2 Master)

Essence : l'essence (Sans Plomb 98) devra être impérativement achetée dans la station service désignée par 3MK Events.

Huile : l'huile sera impérativement l'huile de marque « XPS Full Synthetic » homologuée par la CIK. Le mélange Lubrifiant/ Carburant doit être obligatoirement de 2%.

Des contrôles seront effectués à partir de l'outil de contrôle « Digatron DT-47 Fuel Meter Test ».

Des substitutions « Essence et/ou Huile » pourront être effectuées.

2.2 Minikart, Minime, Cadet, Nationale

Essence : l'essence (Sans plomb 98) devra être impérativement achetée dans la station service désignée par 3MK Events.

Huile : l'huile est libre.

Des contrôles seront effectués à partir de l'outil de contrôle « Digatron DT-47 Fuel Meter Test ».

Des substitutions « Essence et/ou Huile » pourront être effectuées.

Art 3 : PNEUMATIQUES

Art 3-1 : Nationale

Chaque pilote disposera pour l'épreuve de pneus de la catégorie:

- Essais libres Officiels : 2 avants/2 arrières pour les essais du vendredi. Ces pneus seront flashés à partir de la seconde séance d'essais libres officiels et devront être utilisés pour l'ensemble des essais libres Officiels à suivre. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

- Course : 2avants/2arrières pour la course. Ces pneus seront flashés à partir des essais chronométrés. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

Art 3-2 : Rotax Max (Max Master) É Rotax DD2 (DD2 Master)

Chaque pilote disposera pour l'épreuve de pneus MOJO :

- Slick :

. Essais libres Officiels : 2 avants/2 arrières pour les essais du vendredi. Ces pneus seront flashés à partir de la seconde séance d'essais libres officiels et devront être utilisés pour l'ensemble des essais libres Officiels à suivre. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

. Course : 2avants/2arrières pour la course. Ces pneus seront flashés à partir des essais chronométrés. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

- Pluie course : neufs, vendus par 3MK Events (2 avants . 2 arrières maximum) ou issus des 2 premières épreuves NSK 2015.

Les pneus Slick de course et pluie de course seront tirés au sort lors du montage des pneumatiques et seront gérés par système de code barre.

Art 3-3 : Minikart

Chaque pilote disposera pour l'épreuve de pneus de la catégorie:

- Essais libres Officiels : pneus libres

- Course : 2avants/2arrières pour la course. Ces pneus seront flashés à partir des essais chronométrés. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

Art 3-4 : Minime/Cadet

Chaque pilote disposera pour l'épreuve de pneus de la catégorie:

- Essais libres Officiels : 2 avants/2 arrières pour les essais du vendredi. Ces pneus seront flashés à partir de la seconde séance d'essais libres officiels. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

- Course : 2avants/2arrières pour la course. Ces pneus seront flashés à partir des essais chronométrés. Ces pneus devront être achetés auprès de 3MK Events lors de l'inscription.

Art 3-5 : Crevaison

En cas de crevaison sur les pneus du vendredi, le pilote sera autorisé à racheter un pneu auprès de 3MK Events après accord du délégué technique de la FFSA.

En cas de crevaison sur les pneus de course, le pilote sera autorisé à utiliser un pneu du vendredi après accord du délégué technique de la FFSA.

Art 3-6 : Warm-up

Art3-6-1 : Warm-up Rotax Max (Max Master) & Rotax DD2 (DD2 Master)

Les pneus du Vendredi seront les seuls pneus autorisés pour les warm-up. En condition pluie, le pilote devra utiliser d'autres pneus que les pneus Course-Pluie.

Art3-6-2 : Nationale & Minime - Cadet

Les pneus du Vendredi seront les seuls pneus autorisés pour les warm-up.

Art3-6-3 : Minikart

Pneus libres pour les Warm-up. Le pilote pourra utiliser les pneus de la course ou d'autres pneus pour les Warm-up.

Art 3-7 : Pluie vendredi

En cas de pluie le vendredi, le pilote devra utiliser des pneus pluie autres que ceux flashés pour la course.

Art3-8 : Sens de roulement

Le sens de roulement des pneus devra impérativement être respecté.

C È REGLEMENT SPORTIF

Art.1 : DEROULEMENT DE LA FINALE du Challenge ROTAX France

Pour chaque catégorie, seront organisés des essais libres, des essais chronométrés, des manches qualificatives, une pré-finale, une finale.

Séance d'essais libres :

Constitution de un ou plusieurs groupes en fonction du nombre de participants. Les essais libres se déroulent sur une durée maximale variable en fonction du circuit et du nombre de pilotes participant.

Essais chronométrés :

Les essais chronométrés se dérouleront par catégorie.

Les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Ils se dérouleront sur une ou deux séances de 8 à 10 minutes.

Chaque groupe comprendra un nombre maximum de pilotes en fonction de la capacité du circuit.

Lors de chaque séance, le pilote prendra le départ au moment de son choix.

Le temps retenu est celui du meilleur tour effectué de la ou des séances. En cas d'ex aequo, le 2^{ème} meilleur temps accompli sera déterminant, et ainsi de suite en cas de nouvel ex aequo.

Les essais chronométrés déterminent position des pilotes sur la grille de départ.

Super Pôle

L'organisateur se réserve la possibilité de mettre en place une session de « Super Pôle » pour les 5 premiers pilotes des essais chronométrés de chaque catégorie.

Les manches qualificatives :

La grille de départ de chaque manche qualificative est déterminée en fonction des essais chronométrés.

Constitution de 2 groupes minimum en fonction du nombre de participants

La durée des manches qualificatives est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 10 km.

Attribution des points : 0 point au 1^{er}, 2 points au 2^{ème}, 3 points au 3^{ème}, etc... , n points au n^{ème}.

Le classement à l'issue des manches qualificatives est déterminé en totalisant le nombre de points de chaque pilote. En cas d'ex-aequo, le classement des essais chronométrés départage les pilotes.

Repêchage :

L'organisateur se réserve la possibilité d'intégrer une manche de repêchage.

Pré-finale :

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée en fonction des classements aux manches qualificatives.

La durée de la pré-finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 15 km.

L'ordre d'arrivée de la pré-finale permettra de déterminer la grille de départ de la finale.

Finale :

La grille de départ de la finale est définie en fonction du classement de la pré-finale.

La durée de la finale est définie en fonction de chaque circuit, pour une distance parcourue d'au moins 20 km.

Note :

Les horaires des courses sont définis en fonction de chaque circuit et du nombre de pilotes. L'organisation se réserve le droit de modifier le format de l'épreuve.

Art.2 : CLASSEMENT GENERAL du Challenge ROTAX France

Le classement du Challenge ROTAX France est celui de la Finale après validation du contrôle technique.

Art.3 : DOTATION

Finale du Challenge ROTAX France :

Un Trophée du CHALLENGE ROTAX FRANCE est décerné au vainqueur de chaque catégorie de la Finale.

Une dotation marquant l'épreuve (coupe, trophée, médaille, lot, etc...) est remise aux pilotes accédant aux podiums de chaque catégorie. Les pilotes accédant aux podiums devront être vêtus de leur combinaison.

+ Dotations à définir (En attente de Rotax)

Art.4 : RECLAMATIONS

Procédure identique au règlement National FFSA.



CHALLENGE ROTAX France

28-30 août 2015

LAVAL (dpt 53)